



PROGRAMME FORMATION SOIN ANTI-AGE "PLASM" NIVEAU 1

8 HEURES / 1 JOUR

HORAIRES D'UNE JOURNÉE DE FORMATION : 9H00 - 13H00 / 14H00 - 18H00

OBJECTIF

Maitrise des différentes techniques d'utilisation et d'application
du soin anti-âge "PlasM"

- Maîtrise des différents protocoles de soins
- Maîtrise des règles d'hygiène
- Pouvoir mettre en œuvre les soins anti PlasM en milieu professionnel auprès de sa clientèle

OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Livret de cours
- Animation PowerPoint sur écran
- Travail sur modèles réels qui seront mis à disposition du stagiaire par le centre de formation .
- Démonstration en direct des techniques enseignées par les formatrices
- Consommables à disposition
- Évaluations des connaissances acquises par contrôle de la technique sur modèles réels
- Analyse et restitution à l'élève de la fiche d'évaluation individuelle complétée le jour de la formation par les formatrices

PUBLIC CONCERNÉ

Esthéticiennes expérimentées, professionnelles dans le domaine du maquillage permanent pouvant justifier d'une expérience en dermopigmentation (formation hygiène et salubrité fortement conseillée)

FORMATION ACCESSIBLE AUX PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE

VOS FORMATRICES

Rachel NUSSBAUM et Beka Dermo professionnelles expérimentées aux techniques du maquillage permanent



FORMATION "PLASM" NIVEAU 1 MATIN

OBJECTIFS

PARTIE THÉORIQUE

Savoir et maîtriser la technique de soin anti-âge "PLASM"

9h00 à 9h30 Accueil des élèves et présentation des formatrices

9h30 à 12h00 Théorie

- Rappel : Qu'est-ce que le Plasma ?
- Rappel de la peau
- Règles de Hygiène pendant le soin
- Règles d'hygiène Post - traitement
- Fonctionnement de l'appareil
- Les différentes aiguilles pointes, têtes et leurs utilisations
- Protocole pour chaque soin avant / après
- Le consentement client
- Protocole de soin pour le suivi à domicile
- Calcul du prix du soin et étude du coût
- Les assurances
- Entraînement sur peau artificielle



FORMATION "PLASM" NIVEAU 1 MATIN

OBJECTIFS

PARTIE THÉORIQUE

Savoir et maîtriser la technique de soin anti-âge "PLASM"

12h00 à 13h00 Démonstration live par les formatrices

- Préparation du post de travail
- Accueil cliente
- Accompagnement de la cliente pour le consentement au soin
- Installation et préparation de la cliente au soin
- Pratique du soin avec détails des points importants pour le bon déroulement
- Soins post traitement
- Conseils des soins post traitement pour le suivi à domicile

13h00 À 14h00 PAUSE DÉJEUNER



FORMATION "PLASM" NIVEAU 1 APRES-MIDI

OBJECTIFS

PARTIE PRATIQUE

Savoir mettre en application la technique de soin anti-âge "PLASM"

14h00 à 17h00 Partie Pratique

- Préparation du poste de travail
- Accueil du modèle
- Analyse du consentement modèle
- Évaluation des besoins du modèle
- Préparation du modèle au soin dans les règles d'hygiène
- Pratique du soin sur le modèle
- Conseils des soins post traitement pour le suivi à domicile
- Évaluation individuelle de la bonne pratique du soin par les formatrices

17h30 À 18h00 Bilan de la formation

- Echanges questions / réponses
- Table ronde : analyse et restitution à l'élève de la fiche d'évaluation individuelle qui a été complétée chaque jour de la formation par les formatrices.
- Bilan individuel : échanges avec l'élève sur les acquis, les actions correctives à mettre en œuvre sur les points en cours d'acquisition
- Remise de l'attestation de suivi de stage
- Remise du diplôme



PROGRAMME FORMATION SOIN ANTI-AGE "PLASM" NIVEAU 1

SANCTION DE LA FORMATION

EN APPLICATION DE L'ARTICLE L6353-1 DU CODE DUTRAVAIL,

Une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de la formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION :

Feuille d'émergence signée par le stagiaire et la formateur par demi-journée de formation.

RÉFÉRENCES DES PERSONNES CHARGÉES DE LA FORMATION

FORMATEURS EN MAQUILLAGE PERMANENT :

Rachel NUSSBAUM et Sarah BERBEKA

Code de certification de l'organisme de formation prestataire de formation enregistré sous le numéro 42 68 0255168 auprès du préfet de région d'Alsace

Code de certificatopn QUALIOP1 RNCQ-AC-V1-2019

Certification obligatoire en application de l'article L 6316-1 du Code du Travail

TARIF : 600,00 €

PRISE EN CHARGE POSSIBLE SUR DEMANDE
ACOMPTE DE 30% DEMANDÉ À LA RÉSERVATION
SOLDE LE JOUR DE LA FORMATION

